

Parc de la Traite-des-Fourrures

**L'arrondissement du Sud-Ouest et
la Fondation Lucie et André Chagnon
inaugurent un nouveau parc familial**

Montréal, le 2 juillet 2008 – La mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, madame Jacqueline Montpetit en compagnie de monsieur André Chagnon, président du conseil et chef de la direction de la Fondation Lucie et André Chagnon, ont inauguré, cet après-midi, le nouveau parc de la Traite-des-Fourrures, situé rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Saint-Rémi et Côte-Saint-Paul, dans le quartier Saint-Henri.

En présence des conseillers du district de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe Sainte-Charles : Mme Line Hamel, conseillère de Ville et M. Pierre Fréchette, conseiller d'arrondissement, des membres de la direction de l'arrondissement et d'un groupe d'enfants du CPE de la Dame, Mme Montpetit et M. Chagnon ont procédé à la coupe traditionnelle du ruban.

Installé en 1994, le parc de verdure de la Traite-des-Fourrures est situé à deux pas de la nouvelle bibliothèque familiale Saint-Henri qui occupe le rez-de-chaussée d'un ancien bâtiment industriel appartenant à la Fondation Lucie et André Chagnon.

En collaboration avec la Fondation Chagnon, l'arrondissement a décidé de rénover ce parc et de le consacrer aux jeunes enfants et aux familles.

Le parc de plus de 10 000 pieds carrés a donc été aménagé en deux aires complémentaires. D'un côté, une aire de jeux pour les 2 à 6 ans a été installée et clôturée de manière sécuritaire. De l'autre côté, une aire de lecture composée de deux bancs et de deux tables à pique-nique a été installée à l'ombre des arbres.

Un budget de 160 000 \$, incluant une subvention de 35 000 \$ de la Fondation Lucie et André Chagnon, a été consacré à la réfection de ce parc.

Mentionnons que la Fondation a apporté une précieuse collaboration au démarrage du projet de la bibliothèque et ainsi qu'à la conception de l'aménagement familial du parc.

M. Chagnon, de la Fondation Lucie et André Chagnon, a profité de l'occasion pour souligner que : « fidèle à notre mission, notre contribution financière à la réalisation de ce parc complète le nouvel aménagement de la bibliothèque familiale St-Henri. Elle contribuera sûrement à l'amélioration de la qualité de vie des familles, à la santé et au développement des enfants du quartier. »

Pour sa part, la mairesse a conclu que ces nouveaux aménagements enrichiraient le patrimoine de ce quartier qui est en pleine évolution. « Ce concept familial de bibliothèque et de parc est un concept avant-gardiste qui devrait être repris. Les citoyens qui viennent les visiter, ne pourront pas résister à la tentation d'y revenir! », a lancé la mairesse d'arrondissement Jacqueline Montpetit.

-30-

Pour information : Claudette Lalonde
Chargée de communication
Arrondissement du Sud-Ouest

514 868-5036